



Newsletter 1 – 2016

Aire d'alimentation des captages de la fosse de Melun et de la basse vallée de l'Yerres

EDITO

La nappe des calcaires de Champigny permet l'alimentation en eau potable de près de 2 millions de Franciliens.

Les principaux captages puisant dans cette ressource, stratégique pour la région, sont situés dans les secteurs hydrologiques de la Fosse de Melun et de la Basse Vallée de l'Yerres.

L'eau qui y est puisée doit être à la fois disponible et de la meilleure qualité possible. Or ces captages sont confrontés à des pollutions importantes liées aux produits phytosanitaires utilisés par les agriculteurs mais aussi par les gestionnaires d'espaces (privés ou publics), aux nitrates issus des engrais, ainsi qu'à des pollutions chimiques d'origine industrielle.

C'est pourquoi les producteurs d'eau gestionnaires de ces captages (le Syndicat des Eaux D'Ile-de-France, Eau du Sud Parisien et Veolia), aidés par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, accompagnés par la Chambre d'agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'association AQUi'Brie, ont élaboré un plan d'action pour réduire voire éliminer à la source ces pollutions. Ce plan d'action s'adresse à 260 exploitations agricoles et plusieurs milliers d'entreprises réparties sur une **zone prioritaire d'action (ZPA)** en amont des captages, sur 63 communes.

Nous comptons sur l'engagement de toutes les parties prenantes !

Jérôme Bailly

Directeur
Eau du Sud Parisien

Frédéric Le Scao

Directeur
Veolia Ile de France Sud

André Santini

Président
SEDIF



URBAIN

Les herbicides sont majoritairement retrouvés dans les rivières et la nappe du Champigny.

Depuis 2002, AQUi'Brie accompagne les collectivités, les gestionnaires d'infrastructures ferroviaires et routières et les golfs dans une **démarche de réduction voire de suppression de l'usage des phytosanitaires**.

Dans le cadre du contrat de captages de la Fosse de Melun et de la Basse Vallée de l'Yerres, AQUi' Brie sensibilise aussi les gestionnaires de bâtiments publics (lycées, offices HLM, ...), les entreprises d'espaces verts et les aéroports.



Cimetière de Lieusaint

Au 31 décembre 2015, 16 communes sur les 63 de la zone prioritaire d'actions entretiennent tous leurs espaces sans pesticides et 18 ne traitent plus que leur cimetière.

Laurence Durance

Coordnatrice du programme d'action pour AQUi'Brie



AGRICULTURE

2015, 1^{ère} année du programme, a été riche en rencontres. Le bilan des actions est positif avec un investissement grandissant de la part des exploitants agricoles concernés par le territoire.

En 2015, nous avons rencontré individuellement 68 agriculteurs afin de leur proposer un conseil agronomique adapté visant l'amélioration des pratiques phytosanitaires, le développement d'une production intégrée et durable. Ceci passe notamment par des diagnostics du systèmes de culture, des études de conversion à l'agriculture biologique, mais aussi un accompagnement pour des demandes de financement (MAEC, PCAE).

En parallèle, des rencontres collectives ont été organisées : tours de plaine, formations, rendez-vous thématiques sur les pratiques de désherbage, de pulvérisation, l'agriculture biologique, l'aménagement des aires de remplissage des pulvérisateurs. 90 exploitants ont participé à au moins un de ces rendez-vous. Au total, nous avons rencontré 109 exploitants (40 % des exploitants du territoire) dans le cadre du volet agricole.



Témoignage de Mathieu Beaudoin, agriculteur sur le territoire de la Fosse de Melun : « Le plan d'action de la Fosse de Melun a permis à la Chambre d'agriculture de mettre des

conseillers de terrain à notre disposition. En tant qu'exploitant agricole j'ai bénéficié de conseils individuels et d'échanges collectifs qui m'ont permis d'avoir un regard différent sur mes pratiques. Avec le conseiller nous partageons le même objectif : l'optimisation de la dose au bon moment afin de rester dans un objectif collectif et économique ».

Laure Voisin

Coordnatrice du programme d'action pour la Chambre d'agriculture





Newsletter 1 – 2016

Aire d'alimentation des captages de la fosse de Melun et de la basse vallée de l'Yerres

INDUSTRIE

L'année 2015 a été consacrée à la connaissance précise du tissu économique du périmètre de l'opération, afin de prioriser les 22176 entreprises situées sur les 64 communes du territoire.

Après hiérarchisation selon l'activité, le statut réglementaire et la localisation, **1800 entreprises** ont été identifiées comme prioritaires pour faire l'objet d'un diagnostic Eau et d'un accompagnement vers des pratiques plus respectueuses de la qualité de l'eau.

Diagnostic Eau

Le premier diagnostic a été réalisé fin 2015 chez Gestamp-Noury à Gretz-Armainvilliers. L'année 2016 est consacrée à la réalisation **d'au moins 25 diagnostics** dans les entreprises prioritaires de Gretz-Armainvilliers, Ozoir-la-Ferrière, Presles-en-Brie, Tournan-en-Brie, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, la Communauté d'Agglomération de Sénart et Brie-Comte-Robert.

Exemple de collaboration avec la commune d'Ozoir-la-Ferrière

Pour sensibiliser les entreprises, la CCI collabore avec les collectivités. Début 2016, la CCI a rencontré la commune d'Ozoir-la-Ferrière pour présenter le programme et échanger des informations et données techniques. La commune a informé les entreprises de l'opération et des missions Eau de la CCI dont la réalisation de diagnostics. Cette dernière a pris contact avec elles individuellement et les a visitées.

Dès septembre 2016, des **ateliers de sensibilisation** seront organisés. Cette démarche sera mise en œuvre sur l'ensemble de la zone prioritaire d'actions.

Entreprises et collectivités intéressées par les missions Eau de la CCI Seine et Marne, n'hésitez pas à la contacter dès maintenant !



« Classes d'eau » Industrie

La CCI a organisé la 1^{ère} classe d'eau dédiée aux entreprises de Seine-et-Marne. Pendant 4 jours (d'octobre 2015 à février 2016), présentations, ateliers,

témoignages, visites et échanges étaient au Programme :

34 entreprises dont 6 de la Fosse de Melun et de la Basse Vallée de l'Yerres ont participé.

Clip et film de présentation, consultables sur le site Internet de la CCI : www.seineetmarne.cci.fr

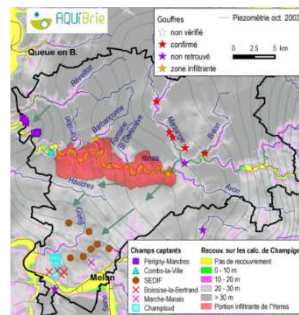
Céline Meunier

Coordinatrice du programme d'actions pour la Chambre de Commerce et d'Industrie

SUIVI DE LA QUALITE

Les secteurs où les calcaires de Champigny sont très proches de la surface voire affleurant sont des zones très vulnérables pour la qualité de la nappe. **Les eaux superficielles, chargées de polluants, s'y infiltrent vite et directement.** Ces zones sont soit étendues sur une portion de rivière soit localisées au niveau d'un gouffre.

Les mesures de débit en amont et en aval de ces zones permettent de confirmer leur existence et de mesurer leur importance. Ainsi, entre 2005 et 2010 ainsi qu'en 2015, sur les différentes portions de l'Yerres, 48 km du linéaire de l'Yerres ont été repérés comme infiltrant entre Bernay-Vilbert et Grégy-sur-Yerres.



Sur la ZPA, 5 gouffres ont été confirmés sur le terrain en 2015. Hormis celui localisé sur le bassin versant du Bréon, ils sont tous situés sur le bassin versant de la Marsange et sont pour la plupart déconnectés du réseau hydrographique que cela soit de manière permanente ou seulement en étiage.



Un effort particulier doit être mis en place pour limiter la pollution de la nappe d'eau souterraine sur la zone d'infiltration de l'Yerres entre Ozouer le Voulgis et Combs la Ville (zone rouge sur la carte ci-dessous).

AQUIBrie suit la qualité de la nappe et participe aux choix de solutions à mettre en place sur ces secteurs.

Laurence Durance

Coordinatrice du programme d'action pour AQUIBrie

Cette première année et demie de mise en œuvre du plan d'action pour la protection de nos captages a permis de mesurer pleinement sa nécessité et sa complexité. Ce programme pionnier et ambitieux bénéficie d'une gouvernance multi-acteurs, c'est ce qui en fait sa force mais aussi son originalité.

Les succès comme les difficultés nous encouragent à poursuivre et maintenir nos efforts pour pérenniser l'accès à cette ressource en eau de qualité. Ce n'est qu'en poursuivant aujourd'hui notre action sur tous les fronts simultanément (industrie, agriculture, espaces verts publics ou privés) que nous pouvons espérer des résultats à court et moyen termes.